

EDEN



Nancy le 29 mars 2013

Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien
Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement
MJC Lillebonne 14 rue du Cheval Blanc 54000 NANCY

E-Mail : contact@as-eden.org
Site Internet : www.as-eden.org

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
Lettre ouverte aux médias

A Monsieur André ROSSINOT,
Président du Grand Nancy
CUGN – 22-24 Viaduc Kennedy
54035 NANCY Cédex

OBJET: Comité de suivi du Plan de Déplacement Urbain., courrier anniversaire

Monsieur le Président,

Le dernier comité de suivi du Plan de Déplacement Urbain a été organisé le 29 mars 2012.

Nous n'avons toujours pas reçu le compte-rendu de cette réunion qui avait permis de poser des principes pour l'évaluation du PDU actuel et surtout annonçait un programme de travail de réunions techniques avec l'ensemble des représentants de la société civile dont Eden fait partie dès le printemps 2012. Vous nous aviez également indiqué l'objectif d'adopter ce nouveau PDU lors du conseil communautaire de décembre 2012.

De plus, notre courrier du 1^{er} septembre 2012 de demande de la tenue réglementaire d'au moins deux réunions du comité de suivi du PDU est resté sans réponse de votre part.

Les réunions de concertation techniques n'ayant pas encore débuté et l'enquête ménage sur les déplacements devant être rendue courant 2013, nous renouvelons donc notre préconisation formulée en séance en mars 2012 de prendre en compte cette étude ainsi que de prendre le temps de la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. L'enjeu des déplacements est essentiel dans une politique d'urbanisme. Les collectivités territoriales ont cette compétence et doivent l'exercer dans un contexte de contrainte financière forte et de raréfaction et surenchérissement de l'énergie pétrolière.

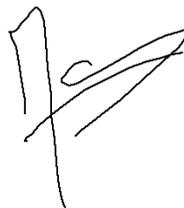
Il s'agit donc de programmer les infrastructures et de cadrer les choix budgétaires pour renforcer à moyen terme la complémentarité des modes de transport entre eux :
- le ferroviaire,

- les transports en commun avec un maximum de sites propres pour leur efficacité couplé à une densité de réseau, une amplitude et une fréquence de services qui permette de réguler la place de la voiture particulière

- développer l'autopartage et le covoiturage dynamique
- promouvoir les circulations actives que sont la marche à pied, via des circulations piétonnes sécurisées et le vélo avec un réseau de pistes cyclables maillé, continu : les dernières études présentées lors du congrès de la FUB, fédération des usagers de la Bicyclette montrent un lien fort entre aménagement cyclables et pratique du vélo, ainsi que l'obtention de résultats significatifs par l'allocation d'un budget de 10€ par habitant et par an pour les aménagements cyclables.

Nous vous saurions gré de nous adresser le compte-rendu de cette réunion du 29 mars 2012 ainsi que de nous indiquer le nouveau calendrier et programme de travail envisagé pour l'évaluation de l'actuel PDU et l'élaboration du nouveau.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations citoyennes.



La présidente, Laurence Huault